

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI DU 1ER/07/2026

DELIBERATION N° 2026-07-096

Objet : Création et désignation des membres de la Commission des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) (projets IA, datacenters etc...)

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de juillet à 9h15, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical d'énergies de la Dordogne.

Date de convocation : le 25 juin 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert DE MIRAS

Membres en exercice : 73

Délégués titulaires présents : 49

Délégués suppléants présents : 13* (dont 2 non-votants)

Votants : 60

Délégués titulaires présents : 49.

Secteur 1 : ARMAGHANIAN Lionel, COLOMBEL Sylvie, DUMONTET Jean Jacques, CIPierre Francis,

Secteur 2 : LIGNAC Michel, MAZE Serge, GOUYOU-BEAUCHAMPS Etienne, COMPOINT Eloi,

Secteur 3 : LARAVOIRE Jean François, EYMET Joel, BRAULT Daniel,

Secteur 4 : MARTY Alain, BEAUVIER Frédéric,

Secteur 5 : TREILLE Patrick, CABIANCA Thierry, MICHEL Pascal,

Secteur 6 : BOYER Josiane, LAVAUD Alain,

Secteur 7 : LACOSTE Jean Pierre, GARRIGUE Christian, GARNIER Eric,

Secteur 8 : GOURINCHAT Patrice, PAGES Didier,

Secteur 9 : OSTERMANN Catherine, COURNARIE Pascal, CASTAGNE Christian, BRUN Philippe,

Secteur 10 : DEVAUX Daniel, BUFFIÈRE Alain, ROUX Evelyne, THOMAS Annie,

Secteur 11 : CAULIER Yvon, DURET Christian, CAILLOU Dominique, CHAMPAGNE Nicolas,

Secteur 12 : CHEVALIER Pierre, PESTOURIE Catherine,

Secteur 13 : LAGENE BRE Jean Jacques, BONNAMY Jean Claude, FRAY Jean Pierre, CASTANG Alain, MARCOMINI Benjamin,

Secteur 14 : VIGNEAU Jérôme, ROMAGNE Josiane,

Secteur 15 : CAFFIN Franck, PAULY Mickaël, IBERTO Dominique, DE MIRAS Gilbert,

Collège de Périgueux : MOREAU Isabelle.

Délégués suppléants présents : 13.

Secteur 1 : LEYMARIE Frédéric,

Secteur 3 : REGNIER Jean Marie,

Secteur 4 : DANIEL Agnes, DARIAS Jean-Jack,

Secteur 7 : SAULIERE Fabienne,

Secteur 12 : BRU Benoit,

Secteur 13 : RONDONNIER Gilbert, LAVOIR Annabel*,

Secteur 14 : CANTELAUBE Erick, LESFARGUES Bruno, GUILLEMET Patrick,

Secteur 15 : GRANEREAU Guy, PREVOT Bernard*.

*** Dont 2 ne pouvant pas prendre part au vote :**

Madame **LAVOIR Annabel**, déléguée suppléante du secteur 13,
Monsieur **PREVOT Bernard**, délégué suppléant du secteur 15.

Délégués titulaires excusés : 23

Secteur 1 : TOURADE François,
Secteur 2 : DREUIL Jean Michel, FARGE Florent,
Secteur 3 : FAGET Bernard, BAGILET Laurent,
Secteur 4 : BROUILLAUD Denis, LAVAUD Sylvie,
Secteur 5 : MAZET Bernard,
Secteur 6 : BITTARD Gilles, CHARLES Thierry,
Secteur 7 : KUSTERS Gé,
Secteur 8 : CHABROL Maurice, LAFONTAINE Eric,
Secteur 11 : CABIROL Brigitte,
Secteur 12 : SIX Christian, FANIER Basile,
Secteur 13 : FISCHER Thierry,
Secteur 14 : BOYER Flore, FAURE Claudine, JAUBERTIE Pierre,
Secteur 15 : BOIDÉ Thierry,
PERIGUEUX : MARTIN Sébastien,
Grand Périgueux : Joël LAGUIONIE.

Administratifs présents : Séverine SALLET Directrice Générale des Services, Nicolas AUBIN Directeur Général Adjoint, Directeur des Services Techniques, Laurence MICHAUD Directrice des Finances, Marlène BORGES-CORREIA Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, Delphine RADTKE Directrice Stratégie Bas Carbone, Charlotte PETIT Adjointe à la Direction Stratégie Bas Carbone, Xavier LAMONTAGNE Directeur des Systèmes d'Information, Christine SARDOU gestionnaire marché public, Clara THORILLON Chargée des Affaires Juridiques, Florine FROGE Chargée de Communication, Corinne BATTISTON Assistante du Président et de la Direction, chargée des relations avec les collectivités territoriales.

Invités excusés :

Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne,
Monsieur Lionel ARCHER Payeur Départemental.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne ;

Les TIC regroupent les secteurs d'activité économique qui concourent à la visualisation, au traitement, au stockage et à la transmission de l'information par des moyens électroniques.

Les collectivités territoriales sont au cœur des enjeux du développement de la société de l'information. Elles sont tour à tour utilisatrices, créatrices, accompagnatrices des nouveaux modes de communication et d'information qui se mettent en place grâce aux avancées technologiques de ces dernières années.

Le développement des technologies de l'intelligence artificielle, des infrastructures numériques et des centres de données (datacenters), ainsi que leurs impacts énergétiques, environnementaux et économiques demandent aux collectivités territoriales de s'adapter et d'investir sur ces nouveaux usages.

Le SDE 24 joue désormais un rôle important dans la planification, la gestion et l'optimisation des infrastructures énergétiques au bénéfice des collectivités adhérentes en anticipant les besoins en énergie, en raccordement, en flexibilité des réseaux, en valorisation de la chaleur fatale et en sobriété numérique liés au développement des infrastructures numériques.

Par conséquent, le SDE 24 se doit également d'être vertueux dans son fonctionnement interne au regard de ces nouvelles technologies de l'information et de communication.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, il est proposé de créer une commission des technologies de l'information et de la communication afin de constituer un lieu de travail et d'échanges entre les élus du SDE 24 dont l'objectif est de faire émerger des projets structurants pour le fonctionnement interne du SDE 24 et le territoire tels que la création d'un datacenter par exemple. Cette commission sera animée par le Directeur des systèmes d'information. La Commission devra se réunir a minima 3 fois par an.

Les membres de droits proposés sont :

Prénom NOM	Secteur
JOSIANE BOYER	6
MAURICE CHABROL	8

Il est ensuite procédé à un appel à candidatures parmi les membres présents, afin de désigner six membres pour compléter la liste.

Mesdames Sylvie COLOMBEL, Evelyne ROUX, Annie THOMAS et Messieurs Eric GARNIER et Mickaël PAULY se portent candidats, Monsieur Julien CHOUEY absent a fait part de sa candidature à M. CASTANG vice-président du secteur 13, pour compléter cette commission.

Le Président demande s'il y a des oppositions. Pas d'opposition.

Vu le rapport présenté la vice-présidente en charge des systèmes d'information, de territoire connecté,

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité :

-**CREE** la commission des technologies de l'information et de la communication.

-**VALIDE** la composition de cette commission suivante :

Prénom NOM	Secteur
JOSIANE BOYER	6
MAURICE CHABROL	8
SYLVIE COLOMBEL	1
EVELYNE ROUX	10
ANNIE THOMAS	10
JULIEN CHOUEY	13
ERIC GARNIER	7
MICKAEL PAULY	15

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Président du SDE24,
Lionel ARMAGHANIAN